S63.5_ entorse et foulure du poignet

Nombre de cas par année	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Extrapolation du nombre de cas par année	12352	9143
dont cas avec diagnostic isolé	7556	7556

Socio-démographie	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Age moyen	37.6	36.4
Age médian	35.77	34.15
Proportion des accidents professionnels	31%	30%
part des femmes	38%	37%

Frais de traitement (en CHF)	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Moyenne des prestations	1258	741
Médiane des prestations	429	362
10% des cas ont des prestations inférieures à	90	71
10% des cas ont des prestations supérieures à	2352	1478
Part de ces 10% de cas par rapport au total des prestations	60%	49%

Total des prestations d´assurance (en CHF)	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Moyenne des prestations	3632	1826
Médiane des prestations	801	610
10% des cas ont des prestations inférieures à	144	128
10% des cas ont des prestations supérieures à	7019	3630
Part de ces 10% de cas par rapport au total des prestations	70%	60%

Jours indemnisés	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Nombre de cas avec indemnité journalière par année	5816	3851
Part de cas avec indemnité journalière	47%	42%
Médiane des prestations	37	23
Moyenne des jours indemnisés (sans rentes)	17	10
Médiane des jours indemnisés (sans rentes)	0	0

Rentes	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Nombre moyen de cas avec décès par année	0	0
Nombre moyen de cas avec IR par année	7	1
Part de cas avec IR	0.1%	0.0%
Degré d´invalidité moyen (tous les cas)	0.0%	0.0%
Degré d´invalidité moyen (cas avec IR)	24%	12%
Somme des degrés d´invalidité par année	175%	14%
Cas avec indemnités pour atteinte à l´intégrité	0%	0%

Extrapolation sur la base d´un échantillon de 3223 cas reconnus LAA avec diagnostic(s) S63.5_
en 2016-2020, dont 2302 avec ce(s) diagnostic(s) comme diagnostic principal
Pour les cas avec plusieurs diagnostics traumatiques, le diagnostic traumatique principal est celui dont les frais de traitement sont les plus élevés par rapport à la moyenne de tous les cas présentant ledit diagnostic.

S63.5_ entorse et foulure du poignet

Répartition des frais de traitement et des prestations d´assurance (2)

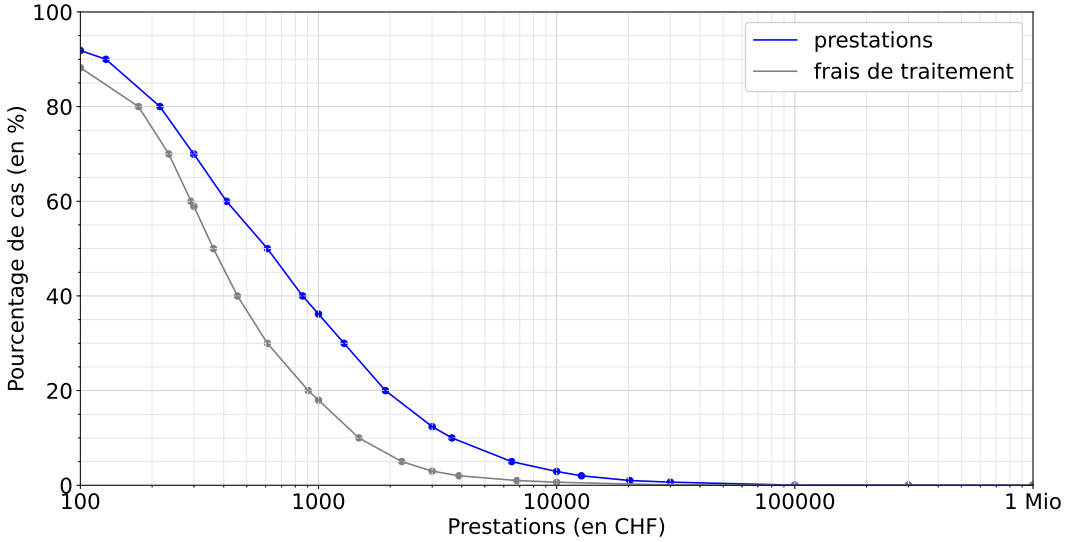

Jours indemnisés jusqu´à la reprise du travail ou la fixation d´une rente (2)

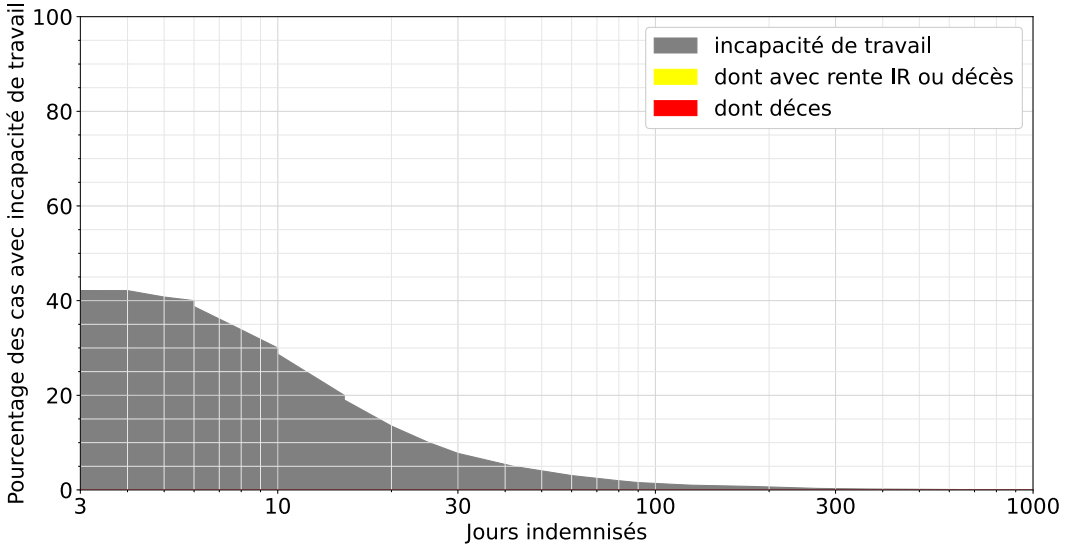

Exemple de lecture:
Après trois mois,2 % des accidentés ne sont pas encore aptes au travail.
Une rente a été allouée pour 0.0% des cas, dont 0.0% de rentes invalidité et 0.0% des cas de décès.